L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°189 du Jeudi 23 Février 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Jean-Pierre Agnangoye, président du Pape (Parti du peuple)

«Je reste et demeure président du parti, jusqu'au prochain congrès»

(P.2)

Congo - Niger

Visite de travail et d'amitié du Président nigérien Mohamed Bazoum à Brazzaville

Le Président nigérien est venu à Brazzaville pour remercier son homologue pour le rôle qu'il a joué dans la libération du général Mansour.

(P.3)

Le Président Mohamed Bazoum accueilli à Brazzaville par son homologue congolais.

Ministère de l'économie et des finances

Campagne de vulgarisation des dispositions fiscales de la loi de finances 2023

Jean-Baptiste Ondaye, a lancé, vendredi 17 févier 2023, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, en présence de son conseiller fiscal et douanier, Lambert Ifoko, et de Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines.

(P.3)

Can U20 Egypte 2023

Les Diables-Rouges ont fait un bon démarrage

Les Diables-Rouges savourant le but.

(P.12)

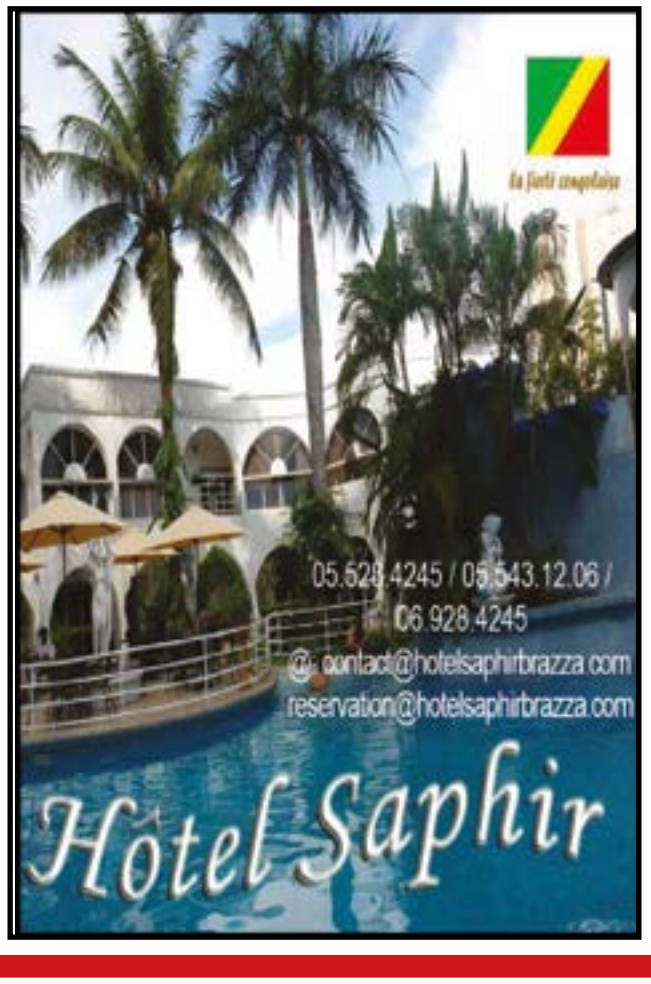

Jean-Pierre Agnangoye, président du Pape (Parti du peuple)

«Je reste et demeure président du parti, jusqu'au prochain congrès»

Créé par feu William Otta en 1994, le Pape (Parti du peuple) est dirigé, depuis 2018, par Jean-Pierre Agnangoye. Mais, ce parti fait face à une situation où l'ancien secrétaire général, Xavier Ongandou, continue de se prévaloir comme président de ce parti. Dans une interview qu'il nous a accordée, Jean-Pierre Agnangoye parle des difficultés que le parti a connues à cause de son prédécesseur, qui est cousin du président-fondateur, et qui, selon lui, a voulu faire du Pape son instrument politique. Interview.

** Monsieur le président du Pape, comment vous vous portez?*
** Merci monsieur le journaliste. Je me porte très bien, malgré les vicissitudes du pays.

** Quand vous parlez de vicissitudes du pays, à quoi faites-vous allusion?*
** Tout le monde sait que le pays est en crise. Il y a une catégorie de gens qui vivent à l'aise et la majorité n'arrive pas à joindre les deux bouts du mois. Ils n'ont pas le minimum. La plupart de mes compatriotes vivent difficilement. Même les fonctionnaires sont confrontés aux mêmes problèmes et les personnes qui travaillent dans une famille sont obligées de couvrir les besoins de l'ensemble de la famille.

** Votre parti a été créé par celui que vous aimiez appeler le patriarche. Comment se porte votre parti actuellement?*
** En toute honnêteté, notre parti ne se porte pas bien, à l'instar de tous les partis de l'opposition. Le contexte est tel que la mobilisation des militants, les déplacements des cadres du parti sur l'étendue du territoire national, l'organisation des activités sont difficiles, compte-tenu de l'environnement socio-politique. Les militants veulent bien cotiser, mais ils sont dépourvus de moyens. Donc, c'est difficile de faire vivre le parti. Tout repose sur le président. Malgré cela, nous avons quelques fédérations qui fonctionnent et d'autres sont en cours d'installation. Mais, cela est conditionné par les moyens financiers qui font cruellement défaut.

** Finalement, votre parti est semblable à une mutuelle ou une association de quartier?*
** Les associations de quartier n'ont pas les mêmes contraintes que les partis politiques. Un parti organise des réunions, loue des salles appropriées, il tient des conférences de presse, etc. Pour cela, il faut des fonds. Ce qui est différent d'une association de quartier ou une mutuelle. Malgré tout, la structure nationale fonctionne, le bureau fédéral fonctionne également et les bureaux de certains départements fonctionnent aussi. De temps à autre, nous nous rendons sur le terrain, pour entretenir les militants et les motiver. Le parti a un programme qu'il réalise lentement, au rythme de ses moyens.

** La direction de votre parti est aussi réclamée par l'ancien secrétaire général, Xavier Ongandou, qui se dit également président du Pape. Un parti avec deux présidents, que dites-vous?*
** Ça choque plus d'un. En ce début d'année, il y a de grosses pancartes sur certains ronds-points de la capitale, avec une grande effigie du Président de la République. Au bas de ces pancartes, la signature de Xavier Ongandou et sa photo, qui adresse son soutien au Président de la République. La première réaction que nous avons eu avec les militants, c'est d'aller détruire ces supports médiatiques. Mais, par respect de la personnalité du Président de la République, qui ne doit pas être confondue à la personne de Denis Sassou-Nguesso, nous nous sommes abstenus de créer un incident qui aurait d'autres conséquences pour notre parti. Cette attitude a attiré l'attention de ceux qui ont facilité la production de ces supports.

Jean-Pierre Agnangoye avec William Otta(à droite).

Xavier Ongandou n'est plus au Pape. Il n'a jamais été membre fondateur du parti. Je suis accompagné par deux membres fondateurs du Pape, qui savent comment il s'était proclamé secrétaire général du parti. Même le président-fondateur s'y était opposé. Mais, comme il n'était pas sur place, pour raison de santé, il a donc cautionné cet état de fait. Pendant ce temps, Xavier Ongandou a fait du parti un fonds de commerce. Au lieu de l'utiliser pour réaliser les objectifs du parti, il l'a plutôt fourvoyé dans la recherche des moyens financiers, en parlant au nom du président William Otta, pour avoir de l'argent, jusqu'au point où le président a décidé me contacter, pour être avec lui, redynamiser le parti, susciter les adhésions et l'ouvrir aux autres.

** Qu'est-ce qui a été fait ensemble et pourquoi vous êtes-vous séparés?*
** Le 4 décembre 2018, le président William Otta a signé une note dans laquelle il nous donne des orientations sur le travail à faire. Simplement que Xavier Ongandou ne voulait pas qu'il soit avec les autres. Nous avons mis en place un programme de travail jusqu'à nous donner une première mission, celle de susciter des adhésions et de préparer le congrès. Malheureusement, les contradictions avec Xavier Ongandou vont commencer, parce qu'il fréquentait l'opposition parlementaire et il avait pris part au défilé de 2019, sans avoir informé les autres, alors que le parti est membre du Frocad. Plus tard, le Frocad a exclu le Pape et en pleine réunion ici, alors que nous lui faisions des reproches, il s'était levé, pour sortir de la salle. Jusqu'à preuve du contraire, le président du Pape s'appelle Jean-Pierre Agnangoye.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Congo - Niger

Visite de travail et d'amitié du Président nigérien Mohamed Bazoum à Brazzaville

Le Président de la République du Niger, Mohamed Bazoum, a effectué du mardi 21 au mercredi 22 février 2023, une visite de travail et d'amitié de 24h à Brazzaville. Il a été accueilli à l'Aéroport international Maya-Maya, par son homologue congolais, le Président Denis Sassou-Nguesso, avec qui il s'est entretenu en tête-à-tête, mercredi 22 février, sur des sujets de coopération bilatérale, de sécurité et de paix en Afrique. Ce voyage est sa deuxième visite en République du Congo, après celui effectué du 15 au 16 avril 2021, à l'occasion de l'investiture du Président Sassou Nguesso.

Les deux Chefs d'Etat auront des entretiens en tête-à-tête.

Entre les deux Chefs d'Etat nigérien et congolais, il a été aussi question de la Lybie. En sa qualité de Président en exercice du Comité de haut-niveau de l'Union africaine pour la Libye, le Président congolais a joué un rôle dans la libération du général Abdallah Mansour, un ancien conseiller de Muammar Khadafi, qui a passé 9 ans en prison à Tripoli. Acquitté en 2020, de toutes les accusations qui pesaient sur lui par le Tribunal d'appel de Tripoli, il n'avait pas pu retrouver la liberté, car la milice qui gère la prison Maitigua refusait de le libérer, pour des raisons politiques. D'où le rôle joué par le Président Denis Sassou-Nguesso, pour sa libération.

Aussitôt remis en liberté, le général Abdallah Mansour a pris un vol spécial qui l'a conduit à Niamey, au Niger, où le Président Bazoum lui a accordé son hospitalité, étant membre de la même tribu que lui, la tribu d'Oulad Souleyman, basée dans le Sud libyen, au Nord du Niger et du Tchad. Le Président nigérien est venu à Brazzaville pour remercier son homologue pour le rôle qu'il a joué dans la libération du général Mansour.

Président du Niger depuis le 2 avril 2021, Mohamed Bazoum (63 ans) a succédé au Président Mahamadou Issoufou, qui l'avait choisi comme candidat du parti au pouvoir et qui, lui-même, entretenait aussi de bonnes relations avec le Président Denis DSassou-Nguesso. Avant Brazzaville, le Président Bazoum était en visite de travail à Libreville, au Gabon, après avoir participé à la 6ème conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel, à Ndjaména, au Tchad. Il a quitté la capitale congolaise, mercredi 22 février, en fin d'après-midi.

La visite du Président nigérien n'a pas débouché sur la signature d'accord de coopération entre les deux pays. Le Président Bazoum a saisi cette opportunité pour remercier son hôte du travail patient qu'il est en train d'accomplir sur la réconciliation en Libye et qui a déjà permis de faire libérer le général Abdallah Mansour, alors qu'il reste trois autres personnalités d'envergure à faire libérer. C'était lors d'une conférence de presse, à l'issue de leur tête-à-tête au Palais du peuple.

Le Niger et le Congo entretiennent de bonnes relations. En 2012, le Président Sassoj-Nguesso avait autorisé un prêt budgétaire de 50 milliards de francs Cfa au Niger.

Urbain NZABANI.

Ministère de l'économie et des finances

Campagne de vulgarisation des dispositions fiscales de la loi de finances 2023

Le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a lancé, vendredi 17 févier 2023, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, une campagne de vulgarisation des dispositions fiscales de la loi de finances exercice 2023. C'était en présence de son conseiller fiscal et douanier, Lambert Ifoko, et de Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines. La loi n°77-2022 portant loi de finances pour l'année 2023, promulguée le 27 décembre 2022, prévoit une série de mesures en matière de dépenses et de fiscalité, visant particulièrement la promotion de l'investissement, l'amélioration des conditions de vie des populations et surtout l'atteinte d'une croissance économique plus forte, plus résiliente et plus inclusive.

La promulgation d'une loi n'entraîne pas automatiquement sa compréhension et son appropriation par tous les citoyens. D'où l'initiative du Ministère de l'économie et des finances de vulgariser particulièrement les dispositions fiscales qu'instaurent la loi, pour permettre aux contribuables de savoir à quoi s'en tenir.

Concernant le code général des impôts, les dispositions légales sont relatives à l'I.r.p.p (Impôt sur le revenu des personnes physiques), à l'I.s (Impôt sur les sociétés) et aux dispositions fiscales diverses. Les modifications relatives à l'I.r.p.p portent sur les articles 30 bis, 42,45, 46, 47 et 49 du code général des impôts. Les contribuables soumis au régime de l'imposition d'après le bénéfice réel doivent, dans le cadre de leurs obligations fiscales, procéder à la télé-déclaration et au télé-paiement des impôts, droits et taxes dont ils sont redevables, en application des dispositions légales en vigueur. Le non-respect de ces dispositions est sanctionné par une pénalité de 10% du montant à déclarer.

Sous la peine d'irrecevabilité, les états financiers doivent être attestés et certifiés par un expert-comptable, en l'absence d'un commissariat aux comptes en leur entité. Ces derniers doivent justifier d'un certificat de moralité fiscale de l'année en cours. Pour les textes non-codifiés, les dispositions portent sur le régime de la propriété foncière, la T.v.a (Taxe sur la valeur ajoutée), l'utilisation des machines électroniques certifiées de facturation, le droit d'accises, le timbre électronique et la Tus (Taxe unique sur les salaires).

Ludovic Itoua a souligné que *«la vulgarisation de l'instruction d'application est une véritable rencontre du donner et du recevoir entre l'administration fiscale et l'ensemble des partenaires. L'objectif visé, dans le cadre de cet exercice, est de faciliter la compréhension des nouvelles dispositions fiscales, afin d'éviter les interprétations inappropriées, prévenir les contentieux fiscaux inutiles, promouvoir le civisme fiscal et la bonne application de la loi, d'une part, et de doter le trésor public de ressources nécessaires à la conduite de l'action gouvernementale, d'autre part. Au titre de cette année, les attentes du gouvernement en matière de recettes fiscales s'élèvent à 668 milliards de francs Cfa».*

Lançant la campagne, le ministre Ondaye fonde son espoir sur l'amélioration de la collecte des recettes fiscalo-douanières.

«J'avais fixé lors de mes communications des 26 novembre 2022 et 3 décembre 2022, à 1.100 milliards de francs Cfa de recettes fiscales, dont 800 milliards de francs Cfa d'impôts et 300 milliards de francs Cfa de douanes en 2023, contre 794 milliards de f Cfa prévus dans la loi de finances 2023. Telles sont les attentes du gouvernement en matière de mobilisation des ressources de l'Etat pour l'année 2023. Je sais que le contexte de ces dernières années n'a pas été favorable à l'activité économique. Je voudrais saluer votre capacité de résilience et votre volonté à accompagner l'Etat dans cette période difficile», a-t-il déclaré.

Martin BALOUATA-MALEKA

Editorial

Tout est question de volonté!

Des mouvements sociaux ont éclaté à l'Université Marien Ngouabi et dans le secteur public de l'enseignement secondaire général et technique. Si l'Université Marien Ngouabi en est rapidement sortie, l'école publique secondaire en est encore affectée. La Constitution reconnaît le droit de grève aux travailleurs congolais, à l'exception des magistrats et des agents de la Force publique (Article 32).

La grève est généralement l'expression d'une protestation contre un niveau de rémunération qui n'est pas accepté ou contre des conditions de travail dont les travailleurs exigent l'amélioration. Elle est le moyen légal reconnu à l'employé pour contraindre l'employeur à accepter de négocier sur ces questions, voire à s'opposer ou à obtenir une décision. Mais, comme mouvement social, la grève peut avoir aussi des conséquences imprévisibles jusque sur le plan politique. Sous couvert de revendications sociales, elle peut comporter des objectifs inavoués à connotation politique, quand elle n'est pas parfois le résultat d'une manipulation politique dont les meneurs, les syndicalistes, sont les instruments. Voilà qui met souvent la grève au cœur d'un bras de fer entre gouvernants et gouvernés. Les premiers s'en méfient comme de la peste et cherchent à l'empêcher par tous les moyens et les seconds aiment y recourir pour contraindre les premiers à négocier ou accepter leurs revendications.

Les gouvernants ont donc intérêt à créer les conditions empêchant les travailleurs à recourir à la grève. Or, quand on voit, par exemple, les revendications au niveau de l'Université Marien Ngouabi, il y a de quoi penser que le gouvernement ne fait pas d'effort pour éviter la colère des travailleurs. On voit, par exemple, des revendications comme celles-ci: *«l'application intégrale du statut particulier de l'Université Marien Ngouabi; la nomination aux postes vacants à la présidence de l'Université Marien Ngouabi et dans certains de ses établissements»*.

On peut comprendre que le gouvernement éprouve des difficultés à faire face aux revendications de nature financière (l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Ngouabi; le paiement des heures diverses; l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord). Dans ce domaine, vu le poids des demandes et des attentes face à des ressources financières nationales bien limitées, on comprend que le règlement de telles questions prenne du temps.

Mais, franchement, est-ce que nommer des cadres aux postes vacants devrait être un point figurant sur des revendications susceptibles d'entraîner une grève générale dans une université? Lors de la formation du gouvernement, on a vu avec quel empressement un ministre oublié a été nommé. Pourquoi ne ferait-on pas preuve du même empressement sur les autres postes publics? Question donc de volonté. Et c'est le sentiment qui rejaillit devant les revendications récurrentes à l'origine des mouvements sociaux à l'Université Marien Ngouabi. Si un statut particulier a été mis en place, pourquoi ne pas l'appliquer? Question de volonté! En réalité, ce qui menace la gouvernance publique, ce ne sont pas les grèves, mais plutôt le défaut de volonté chez les décideurs. Pour améliorer la gouvernance publique, renforcer l'autorité de l'Etat, il faut une volonté politique durable.

L'HORIZON AFRICAIN

Nominations au Ministère de la santé et de la population

Lors de sa réunion du mercredi 15 février 2023, au Palais du peuple, à Brazzaville, le conseil des ministres a procédé aux nominations au niveau Ministère de la santé et de la population:

- Président du Comité de direction du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville: M. Armand Moyikoua, professeur titulaire Cames d'orthopédie-traumatologie;
- Président du Comité de direction de l'Hôpital spécialisé mère-enfant Blanche Gomes: M. Léon Hervé Iloki, professeur titulaire de gynécologie obstétrique et biologie de la reproduction;
- Président du Comité de direction de l'Hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire: M. Alexis Elira Dokiékas, professeur titulaire en hématologie et médecine interne;
- Président du Comité de direction de l'Hôpital général de Dolisie: M. Léon Jean-Jacques Moka, docteur en médecine, spécialiste en sciences de la santé;
- Président du Comité de direction du Laboratoire national de santé publique: M. Raphaël Taty-Taty, infectiologue-virologue.

Etats généraux de l'éducation

Pierre Cébert Iboko-Onanga a lancé la consultation de Brazzaville

Dans le cadre des consultations départementales initiées par les états généraux de l'éducation nationale, le Palais des congrès abrite, du 16 au 26 février 2023, la consultation départementale de Brazzaville, couplée aux ateliers thématiques. Cette rencontre permet aux parties prenantes de donner leurs avis sur les maux qui gangrènent le système éducatif national. Le coup d'envoi des travaux de cette consultation a été donné, jeudi 16 février dernier, par le préfet de la capitale, Pierre Cébert Iboko-Onanga, lors d'une cérémonie en présence du vice-président du Conseil départemental de Brazzaville, Guy Maruis Okana, des administrateurs-maires d'arrondissements, des représentants des partenaires techniques, financiers et sociaux, des acteurs éducatifs de Brazzaville ainsi que d'autres invités.

Comme on le sait, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso avait lancé, le 13 septembre 2022, lors d'une cérémonie au Palais des congrès, à Brazzaville, les états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, qu'organise le Haut-commissariat que dirige Hellot Matson Mampouya. Depuis, les états généraux de l'éducation, qui entendent apporter des solutions idoines pour améliorer la situation de l'école congolaise, sont dans la phase des consultations départementales, qui permettent de recueillir les besoins réels exprimés par le monde éducatif au niveau local.

Ainsi, après la série des consultations organisées dans les onze départements, la consultation de Brazzaville constitue la dernière ligne droite vers la tenue des états généraux. Le système éducatif congolais est en proie à de nombreuses difficultés comme le manque d'enseignement de qualité qui passe aussi par la revalorisation de la fonction enseignante, les mauvaises conditions d'apprentissage, l'adéquation de la formation qualifiante aux besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi ainsi que l'augmentation des violences en milieu scolaire et universitaire.

Le préfet de Brazzaville, pendant le lancement des travaux.

Dans son mot d'ouverture, Pierre Cébert Iboko-Onanga a déclaré *«l'environnement éducatif de Brazzaville suscite de nombreuses questions voire des angoisses. La présente consultation devra assurément répondre à deux questions fondamentales à savoir: pourquoi les problèmes de notre système éducatif perdurent-ils? Que faire pour en sortir?».*

Le préfet de Brazzaville a relevé les attentes de cette consultation. *«Notre principal défi, au cours de cette consultation, est de trouver des solutions à travers des recommandations et des propositions, pour la transformation de notre système éducatif, de formation et de recherche»*. Il a appelé à identifier les actions paritaires en vue, de transformer et d'améliorer le système éducatif de son département. *«Nous ne devons pas attendre plusieurs années pour que le visage éducatif soit transformé. C'est donc une responsabilité historique qui nous revient individuellement et collectivement»*, a-t-il conclu.

Rappelons que lors du lancement des états généraux, en septembre 2022, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso avait souhaité que la loi d'orientation scolaire de 1995, devenue obsolète, soit revisitée par la communauté éducative. Pour lui, l'organisation des états généraux est un moment pour comprendre l'importance que le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et le gouvernement accordent à la réforme du système éducatif national. Ce qui témoigne de l'intérêt de l'Unesco pour soutenir l'initiative, en mettant à la disposition du gouvernement, une expertise technique internationale du système des Nations unies qui assure la coordination mondiale de l'agenda O.d.d 4 (Objectifs du développement durable): *«Le financement, la qualité et la finalité de l'éducation sont les principaux axes de notre réflexion»*, avait-il déclaré.

Roland KOULOUNGOU

PROPOS D'éTAPE

Oui, nous pouvons y arriver

Parce que les éphémères de céans savent que par le passé, des résultats significatifs avaient été atteints. Prométhée a lu le dernier ouvrage d'un économiste de céans qui parle des expériences économiques en matière de diversification. Entre autres, la répartition financière du plan triennal 1961-1963 traduisait la volonté de diversifier l'économie.

L'agriculture d'exportation et l'industrie devaient absorber 75% du budget total. Avec le plan 1964-1968, la volonté est «de produire tout ce que le Congo peut produire et contrôler toute importation de ces produits ou produits similaires. En réalité, (…), l'économie congolaise avait déjà une configuration de diversification, avec entre autres, des entreprises agro-industrielles et de fabrication ».

Et l'auteur de citer Cidolou, Sotexco, Huilka, Suco, Mab, Sonel, les potasses du Congo, l'U.t.s, Falco, l'usine des cahiers, Socavilou, les fermes d'Owando et de Loubomo, la raffinerie, l'usine de Mantsoumba, etc. A propos de Sotexco, cet économiste affirme que le textile produit par cette société était exporté en Europe, pour le compte d'une entreprise de vente par correspondance. On doit également noter la recherche sur les techniques de bouturage pour la production de l'eucalyptus à partir des rejets de souche, mises en point au Congo, ou en matière d'ingénierie, le façonnage des pièces de rechange pour les avions de la société Air Afrique, par une école supérieure de l'université Marien Ngouabi. Ainsi, on est arrivé à poser les bases de la diversification économique, même si ces entreprises ont connu des fortunes diverses et surtout, certaines liquidées par l'injonction libérale de la Banque mondiale.

Sur le plan des valeurs, on a connu des périodes d'Etat vigoureux contre un Etat mou, au sens de Myrdal. Le Congo a été un Etat vigoureux dans la mesure où il a connu une période de respect des lois, d'obéissance aux directives des autorités, d'absence de collusion entre les autorités et des personnes puissantes, de non captation de l'Etat, de respect des valeurs traditionnelles.

Sur le plan culturel, le Congo a connu ses heures de gloire, en littérature, en théâtre, en musique et en sport. Son université a accueilli des étudiants venus d'ailleurs et ses cours par correspondance ont produit des éminents intellectuels du continent. L'enthousiasme de sa jeunesse, la créativité, l'inventivité de son capital humain et son élan vital n'attendent qu'à être activés par des mesures incitatives, pour inventer l'avenir.

Oui, nous pouvons y arriver, il ne faut pas le nier. Parce que les autres peuvent toujours nier notre force d'y arriver. Mais, ce serait un deuil spirituel si nous, nous le nions, pour paraphraser Joram Armédey.

Prométhée

Journée internationale des femmes

«Pour un monde digital inclusif: innovation et technologies pour l'égalité des sexes»

Le mercredi 8 mars 2023, c'est la journée internationale des femmes. Cette année, les Nations unies ont choisi un thème en lien avec le monde numérique: «Pour un monde digital inclusif: innovation et technologies, pour l'égalité des sexes». Il s'agit de mettre en évidence la question de l'amélioration de l'accès des femmes et des filles aux outils numériques, la protection de leurs droits dans les espaces numériques et la lutte contre les violences basées sur le genre en ligne. Au Congo, la journée internationale des femmes sera célébrée à Owando, chef-lieu du Département de la Cuvette, sous le thème national: *«Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne, avec la loi Mouébara».*

La 113ème édition de la journée internationale des femmes, appelée aussi journée internationale des droits des femmes, officialisée par les Nations unies en 1977, a investi le monde numérique, pour prendre conscience de la nécessité de l'assainir de toute violence basée sur le genre et d'améliorer l'accès des femmes et des filles aux outils numériques devenus déterminants pour le développement.

C'est une journée qui permet non pas seulement de faire la fête en l'honneur de la femme, mais surtout de mettre sous les projecteurs, les inégalités encore persistantes entre femmes et hommes et les atteintes aux droits des femmes, afin d'amener les gouvernements à les corriger, par des politiques plus hardies favorisant le respect des droits des femmes et des filles et la participation de celles-ci au développement de leurs pays.

Au Congo, où le côté festif prend souvent l'ascendant sur les problématiques liées aux droits des femmes, les statistiques sur l'égalité entre les hommes et les femmes ne sont pas souvent disponibilisées. Un rapport du Réseau francophone pour l'égalité homme-femme de l'O.i.f (Organisation international de la francophonie), publié en 2017, relève que *«malgré l'existence du cadre juridique et des mécanismes institutionnels mis en place pour rendre effective l'instauration de l'égalité femmes-hommes au Congo et des avancées notoires, il existe encore, dans divers domaines, de nombreux obstacles qui freinent l'atteinte de cet objectif».*

En 2016, la société Congo Télécom avait lancé une initiative interessante sur les femmes qui transforment le Congo.

En matière d'éducation, le domaine stratégique pour lutter contre les inégalités sociales, si l'on reconnaît que la loi congolaise garantit l'accès à l'éducation des filles dans des conditions d'égalité avec les garçons, il y a malheureusement de nombreux obstacles qui empêchent les filles d'avoir une scolarité atteignant l'enseignement supérieur. *«Le maintien des filles à l'école continue de poser problème, surtout en zone rurale, en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment la baisse du pouvoir d'achat des parents, l'éloignement des structures scolaires du lieu d'habitation des parents (tuteurs) de l'élève. Si le taux brut de scolarisation était de 123,28% au primaire en 2011, il est descendu à 65% au collège, pour atteindre 27,06% au lycée. Cependant, on note sur le terrain une forte déperdition scolaire des filles due à la tendance des familles à privilégier l'éducation des garçons, à la pauvreté et aux maternités précoces. Sur 100 filles terminant le cycle primaire, 58% accèdent au collège et 6% seulement arrivent à l'université. Par ailleurs, le pourcentage des filles qui s'orientent vers les carrières scientifiques (médecine, biologie et ingénieries…) est très faible. Enfin, les taux d'analphabétisme et d'illettrisme sont plus élevés chez la femme que chez l'homme (7,8% contre 5, 7%)»*, relève le rapport du Réseau francophone.

Autant dire que le thème en lien avec le monde numérique devrait permettre la publication des statistiques sur l'accès de la gent féminine aux outils numériques au Congo.

Jean-Clotaire DIATOU

Université Marien Ngouabi

La grève générale illimitée a été levée à la suite des négociations

Dans un avis de grève publié à Brazzaville, le 17 février 2023, le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi avait déclenché une grève générale illimitée, à compter du samedi 18 février 2023. «Le travail ne reprendra que lors que les revendications des travailleurs trouveront satisfaction», précise l'avis de grève signé par les secrétaires généraux du Sypenes (Syndicat du personnel non-enseignants du supérieur), Léon Makita Ndoumba, du Synalu (Syndicat national de l'université), Bienvenu Mpapougou, et du Synesup (Syndicat national des enseignants du supérieur), Jean-Didier Mbélé. La grève a été levée le lundi 20 février.

Le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi avait mis à exécution sa menace de grève brandie dans sa déclaration du 10 février 2023. Pourtant, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a prêté une oreille attentive aux revendications des universitaires. Il a reçu à l'Hôtel de la Primature, jeudi 16 janvier, les délégués du collège intersyndical. Le Premier ministre était assisté de Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, et de Mme Delphine Emmanuel Adouki, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

D'après le compte-rendu du service de presse de la Primature, Anatole Collinet Makosso a rappelé aux syndicalistes l'implication du gouvernement dans le traitement de leurs revendications qui ne datent pas d'aujourd'hui. Il a promis que les heures de surveillance et de vacation seront payées, les salaires du mois de janvier sont disponibles et que les nominations du vice-président et du secrétaire général sont sur la table du gouvernement. La réhabilitation des infrastructures, notamment l'Amphithéâtre Taty-Loutard, est en cours.

Le Collège de l'intersyndicale de l'Université Marien.

Malheureusement, cet engagement du Premier ministre n'a pas emporté la conviction des syndicalistes qui veulent maintenant des actes concrets et non plus des promesses. *«Le Collège intersyndical a suivi avec attention le compte-rendu fait par sa coordination sur les suites données par les autorités compétentes, notamment le président de l'Université Marien Ngouabi, le Ministère de tutelle et Monsieur le Premier ministre chef du gouvernement. Le Collège intersyndical remercie Monsieur le Premier ministre chef du gouvernement, pour sa diligence et son esprit d'ouverture et de débat. Cependant, le Collège intersyndical constate qu'après toutes ces rencontres, aucune doléance n'a trouvé satisfaction notamment:*

1- l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Ngouabi;

2- l'application intégrale du statut particulier de l' Université Marien Ngouabi;

3- l'apurement du reliquat du premier accord;

4- le paiement des heures diverses dues au titre des années académiques 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022;

5- le respect de la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi avec ceux de la Fonction publique;

6- les nominations aux postes vacants à la présidence de l'Université Marien Ngouabi et dans certains de ses établissements».

Ces six points figurent dans les négociations depuis fort longtemps. Mais, selon le Collège intersyndical, ni le gouvernement, ni la présidence de l'université n'ont donné de suite à ses revendications. D'où la décision de débrayer. Si la grève est suivie, elle va sérieusement perturber les cours et les établissements qui préparent les évaluations du semestre impair ne pourront pas les organiser. Les regards sont tournés du côté du gouvernement, qui devrait vite réaliser ses promesses, afin que la grève soit levée.

Urbain NZABANI

(Lire décision de levée de grève en page 9)

Conseil des ministres

Trois permis d'exploitation et deux permis d'exploration attribués à la S.n.p.c

Le conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 15 février 2023, sous le haut-patronage du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, a adopté cinq décrets présentés par le Ministère des hydrocarbures, dont trois portant attribution, à la S.n.p.c, de permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux et deux portant attribution de permis d'exploration d'hydrocarbures liquides et gazeux. La S.n.p.c, qui a attendu longtemps l'attribution de ces permis va devoir booster son secteur amont, grâce à de nouveaux partenaires qui sont prêts à y investir.

Pour l'exploitation, la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) hérite ainsi des Permis Loango III, Zatchi III et Tilapia II. Situés dans le bassin côtier et d'une superficie respective de 115,761 kilomètres-carrés et de 77,5 kilomètres-carrés, les Permis Loango III et Zatchi III étaient initialement attribués, pour 20 ans, aux sociétés S.n.p.c, Eni Congo et Total E&P Congo. Mais, les deux dernières sociétés se sont retirées de ces permis en juin 2021.

C'est ainsi que la S.n.p.c, qui avait trouvé de nouveaux partenaires, notamment les sociétés *«Ammat global resources»,* Transfal, *«Bluegreen»* et Rosetti, avait immédiatement sollicité de reprendre ces deux permis. Il lui a fallu longtemps attendre la décision du gouvernement. Elle est enfin tombée et donc, la société nationale va devoir passer à l'exploitation, à travers ses partenaires qui devront s'acquitter du versement à l'Etat d'un bonus d'attribution du permis d'exploitation, considéré comme un coût pétrolier non récupérable.

Situé à la fois en onshore et en offshore, le Permis Tilapia II, quant à lui, était initialement attribué en 2005, à la S.n.p.c, pour une durée de 10 ans renouvelable pour 5 ans. Il est définitivement arrivé à expiration, le 17 juillet 2020. Son exploitation était, depuis lors, assurée par la société Sonarep (Société nationale de recherche exploration et production), filiale du groupe S.n.p.c. Par lettre du 3 mai 2022, la S.n.p.c a présenté au gouvernement une demande d'attribution de ce permis. A l'issue de l'enquête d'utilité publique prescrite par les textes, la société associée à la S.n.p.c, à savoir la société *«Olive energy»,* a été déclarée apte à assurer le rôle d'opérateur du Permis d'exploitation Tilapia II, le groupe contracteur étant constitué, outre les deux sociétés précitées, de la *«D.m.t overhood»* comme associée.

Enfin, les deux projets de décret portant attribution de permis d'exploration concernent le Permis Nanga II bis et le Permis Nanga IV, situés dans la zone onshore du bassin côtier, dans le Département du Kouilou. D'une superficie respective de 784 kms2 et 108,9 kms2, ces deux permis ont antérieurement permis à la société Wing Wah de mettre en évidence des réservoirs minéralisés en hydrocarbures. C'est ainsi qu'en dates respectives du 12 janvier 2023 pour le premier permis et du 18 octobre 2022 pour le second, la société chinoise Dingheng mining a manifesté son intérêt pour leur reprise. Ces deux permis font ainsi l'objet d'une durée respective de 4 ans renouvelables deux fois pour 3 ans. Le groupe contracteur inclut, pour chaque permis, la société S.n.p.c, titulaire du permis. La société Dingheng mining versera à l'Etat un bonus d'attribution du permis d'exploration pour chaque permis.

(Tiré du compte-rendu du Conseil des ministres)

Education nationale

L'école publique paralysée par une grève générale déclenchée par la P.s.e.n

Les membres de la P.s.e.n

Malgré les efforts de dialogue avec les partenaires sociaux, le gouvernement fait de nouveau face, depuis lundi 20 février 2023, à un mouvement de grève déclenché par la coordination nationale de la P.s.e.n (Plateforme syndicale de l'éducation nationale) que dirige Gabriel Mahinga. La grève touche notamment le secteur de l'enseignement public où les enseignants ont une série de revendications qui, selon la coordination nationale de la P.s.e.n, n'ont toujours pas encore reçu entièrement de réponses concrètes, sinon que des promesses.

Dans le secteur de l'éducation nationale, il y avait des craquements depuis le début de l'année scolaire, en octobre dernier, à cause des menaces de grève. En mi-décembre 2022, les syndicalistes regroupés au sein de la P.s.e.n avaient déjà lancé un préavis de grève. Ce qui avait amené les ministres en charge de l'enseignement général, Jean-Luc Mouthou, et de l'enseignement technique, Ghislain Thierry Ebomé-Maguessa, à rencontrer les syndicalistes, le 27 décembre, pour donner des réponses à leurs nombreuses revendications relatives aux rappels de solde d'activités, la publication et l'application de l'arrêté interministériel portant statut particulier de l'enseignant, la tenue des commissions administratives paritaires d'avancement, le recensement des enseignants communautaires, les quatre mois de bourse impayée, et les dossiers confisqués au niveau de la Fonction publique.

Concernant le rappel des soldes d'activités, il était dit que le dossier est en phase de traitement. Les arriérés de rappel de solde d'activités des enseignants, en attente de paiement, se chiffrent à 9 milliards 450 millions de francs Cfa. Et la promesse est que le gouvernement finira par payer et donc va respecter ses engagements.

Promesse ferme également pour ce qui est de l'arrêté interministériel fixant les prix et indemnités portant statut particulier des cadres de l'éducation nationale. *«Le projet d'arrêté est disponible. Il n'attend qu'à être publié dès que la situation économique et financière du pays sera au beau fixe»*, avait promis le ministre Mouthou.

Si le recensement des agents communautaires a bel et bien eu lieu, le paiement des quatre mois d'arriérés de bourse ne pointe pas encore son bout de nez. La promesse de payer au moins trois mois n'est pas encore passée au concret. Au sujet du recrutement des enseignants de plus de 45 ans, les dossiers serait déjà au niveau de la commission de recrutement.

Au regard donc des promesses non encore tenues par le gouvernement, la coordination nationale de la P.s.e.n a estimé que le dialogue n'ayant pas permis de faire aboutir leurs revendications, il vaut mieux s'assoir à la maison et attendre. D'où l'avis de grève qui est rentré en vigueur depuis le lundi 20 février. A ce propos, les syndicalistes fustigent *«le compte-rendu monté de toutes pièces par le gouvernement et lu par le directeur général des ressources humaines et de l'administrations scolaire, Jean-Fidèle Otalou»*. Pour la coordination nationale de la P.s.e.n, ce compte-rendu *«est nul et de nul effet»*. Elle a appelé les enseignants de *«rester à la maison, en attendant les directives de la coordination nationale»*. C'est ce qui ressort du communiqué de presse publié le dimanche 19 février dernier.

Dès lundi 20 février, on a pu constater, dans la plupart des établissements scolaires de Brazzaville, que la grève est grandement suivie. Les élèves étaient dehors, traînant pour attendre les enseignants. Le ministre Jean-Luc Mouthou a fait la visite de quelques établissements, avant de se rendre au conseil de cabinet qui se tenait au Palais des congrès. Après l'Université Marien Ngouabi, l'école publique est aussi paralysée par une grève générale. En tout cas, situation à suivre!

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE

LES MATCHS LES + CHAUDS, LES SERIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT*
— 15 JOURS —
OFFERTS
A TOUT CANAL+
C'EST PUISSANT DÈH

92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)
CANAL+ CONGO

*Offre valable jusqu'au 31/03/23 pour tout réabonnement à votre formule actuelle. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+. Offre valable pendant 15 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Commandement de la sécurité civile

Le général Colcombet reçu par le général Ngoto, pour parler coopération

En séjour de travail à Brazzaville, le général de corps d'armée Régis Colcombet, directeur de la coopération de sécurité et de défense, près du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, a eu une séance de travail, jeudi 16 février 2023, avec les officiers du Commandement de la sécurité civile, dirigé par le général de première classe Albert Ngoto, au siège du commandement, à Brazzaville, pour échanger sur les questions de coopération dans le domaine de la sécurité civile.

Le général Ngoto (à droite) accueillant le général Colcombet.

A son arrivée au Commandement de la sécurité civile, le général de corps d'armée Régis Colcombet, reçu par le général de première classe Albert Ngoto, a eu droit aux honneurs militaires. Les deux officiers et leurs délégations respectives ont, ensuite, eu une séance de travail axée sur les questions de coopération essentiellement. *«En m'adressant à vous, je voudrais tout d'abord remercier les autorités de votre pays, pour l'hospitalité, la chaleur et l'accueil à Brazzaville qui est vraiment remarquable. La direction que je dirige relève du Quai d'Orsay. Elle anime l'ensemble du partenariat dans le domaine de la défense, du ministère de l'intérieur mais aussi de la protection civile. Je suis ici aujourd'hui, pour deux raisons: la première, c'est la protection civile; secours à la protection routière; secours incendie est essentielle. C'est un domaine que nous avons un peu négligé et sur lequel nous aimerions développer de nouvelles initiatives et de nouveaux projets. La deuxième chose, c'est que pour développer des projets en partenariat, il faut être là, écouter pour comprendre exactement le besoin, comment on peut y répondre. Ça ne passe que par le dialogue»*, a-t-il déclaré à la presse, à l'issue de la séance de travail.

Photo de famille des deux délégations à l'issue de la séance de travail.

Avant de quitter la caserne principale des sapeurs-pompiers, le général Colcombet, ancien élève de l'Ecole militaire spéciale de Saint-Cyr et de l'Ecole d'application de l'infanterie, qui a été chef de la Cellule opérations et relations internationales à l'Etat-major général des armées françaises, a écrit un message dans le livre d'or de cette structure, une façon d'immortaliser son passage au siège du Commandement de la sécurité civile, à Brazzaville. Il faut rappeler que le Quai d'Osay est le siège du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Narcisse MAVOUNGOU

Association femmes en marche de Madibou (Brazzaville)

Stella Nicole Bakoulou au chevet des enfants abandonnés

Le phénomène des enfants de la rue s'arrêtera un jour si chacun peut avoir un cœur sensible pour que ces bambins qui sont répugnés, chassés et abandonnés par leurs géniteurs soient rattrapés, remis à l'école et formés aux petits métiers. Cette situation a fait l'objet d'une préoccupation de Mme Stella Nicole Bakoulou née Makouzou, présidente de l'Association femmes en marche de Madibou, dans le 8ème arrondissement de Brazzaville.

La présidente de l'Association femmes en marche de Madibou pense qu'il faut donner une perspective d'avenir aux enfants de la rue, en les récupérant pour qu'ils ne soient pas perdus dans la communauté. *«Je suis une mère. Comme vous le savez, une mère a une vertu qui la caractérise: la maternité. Etant donc une mère, je suis écœurée de voir des enfants dormir dans les rues, dans des maisons inachevées, dans des cimetières et des marchés, comme c'est le cas ici à Madibou»*, dit-elle pour expliquer son engagement social en faveur des enfants de la rue.
Mme Stella Nicole Bakoulou a entrepris, depuis un moment, une opération de récupération de ces enfants, en les plaçant dans un cadre meilleur et digne pour leur survie. *«Ce que nous comptons faire pour ces enfants, c'est de les remettre à l'école, du moins pour ceux qui ont l'âge d'être scolarisé. Quant aux autres enfants qui n'ont plus l'âge d'aller à l'école, leur apprendre des petits métiers, pour mieux les réinsérer»*, confie-t-elle.

Mme Stella Nicole Bakoulou au chevet des enfants abandonnés.

Créée en 2020 pendant le confinement dû à la pandémie de covid-19, l'Association femmes en marche de Madibou mène des actions sociales dans cet arrondissement. Pendant la pandémie, les femmes de cette association ont fabriqué des masques artisanaux qui ont été distribués dans les quartiers. A cela s'ajoute la distribution de fournitures scolaires, lors de l'année scolaire 2020-2021 et l'assistance des nourrissons, une action devenue pérenne dans cette association.

Il faut dire que les dons qu'elle fait sont obtenus par des appels d'offre et des levées de fonds. Depuis deux mois, cette association travaille en partenariat avec l'Association Chrysalide de Gaby France, et a reçu d'elle des fournitures scolaires, des chaussures et des vêtements. *«Nous allons distribuer des vêtements aux orphelins pendant les fêtes de Noël de cette année»,* a promis la présidente de l'association.
Par ces actions, elle souhaite contribuer aussi à l'atteinte des O.d.d (Objectifs du développement durable) contenus dans l'Agenda 2030 des Nations unies. *«Nous tenons à atteindre l'autonomisation des femmes et des jeunes filles-mères, les rendre donc indépendantes financièrement pour éradiquer la faim, assurer l'éducation et la bonne santé pour les orphelins et les familles défavorisées conformément aux O.d.d, tel que mentionné dans les objectifs numéros 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 17»*, a-t-on appris. Notons que Mme Estella Nicole Bakoulou née Makouzou bénéficie du soutien de son époux avec qui elle a eu quatre enfants ainsi que des enfants, de sa famille, amis et connaissances.

Achille TCHIKABAKA

Vie des organisations

Sortie officielle de l'Observatoire Handicap humanité (H2O)

Créé le 11 janvier 2023, l'Observatoire Handicap Humanité (H2O), organisation non-gouvernementale en charge du développement humain, notamment des personnes vivant avec handicap, a fait sa sortie officielle samedi 18 février 2023, à Brazzaville. Selon son président, Emmanuel Bati, la toute nouvelle O.n.g fonde son identité sur quatre piliers fondamentaux à savoir: *«Le handicap, l'humanitaire, le développement et les violences multiformes basées sur le genre (jeunes filles et femmes handicapées)».* La cérémonie de sortie officielle de cette O.n.g s'est déroulée, en présence de Cloé Oko, représentante de l'administratrice-maire de Mfilou-Ngamaba.

Emmanuel Bati (à gauche) et les membres de son O.n.g.

Le bureau exécutif national de l'Observatoire Handicap humanité (H2O) est composé de cinq membres, élus pour quatre ans. Il s'emploiera, entre autres, à *«la problématique des personnes vivant avec handicap au Congo, contribuera à améliorer l'arsenal juridique et à la régénération de la dignité de la femme handicapée qui ploie sous le poids de la misère»*, lit-on dans le communiqué de presse publié par l'O.n.g.
A l'occasion de sa sortie officielle, l'O.n.g a procédé au lancement de la campagne des formations 2022-2023 des jeunes filles et femmes vivant avec handicap. Il s'agit d'une activité animée par le Collectif Liloba, la branche thématique de l'O.n.g en charge du genre. Principale animatrice du Collectif Liloba, Gustavine Louzolo Massangha a indiqué que *«le challenge, pour cette première tranche, est de former 58 femmes handicapées dont 12 en top vente, 10 en top départ et 15 en perlerie»*. Ces formations, dont la première équipe débute le 6 mars, ont lieu grâce à l'appui technique de l'Institut européen de la coopération et de développement, par l'entremise de Congo entreprise développement et l'Institut Chic perle.
Pour mener à bien leur mission, les responsables de l'Observatoire Handicap humanité estiment qu'il faut des moyens humains, matériels et financiers. D'où l'appel aux pouvoirs publics. *«Nous demandons aux autorités publiques et aux partenaires sociaux, financiers et techniques d'accompagner l'O.n.g qui est engagée pour le développement tous azimuts des personnes vulnérables»,* a indiqué la secrétaire générale de cette organisation. In fine, pour 2023, si l'O.n.g dispose de moyens conséquents, elle envisage de former au moins 100 filles et femmes vivant avec handicap, dans l'objectif de leur donner une autonomie financière.

Joseph MWISSI NKIENI

Bureau Exécutif National de l'ONG H2O

- Président: Emmanuel Bati;
- Secrétaire générale chargée du genre: Gustavine Louzolo Massangha;
- Secrétaire en charge des relations extérieures et de la communication: Rodolphe Gassaye Mouandza;
- Secrétaire chargé de projets: Armand Blaise Oualembonkazi;
- Trésorière: Marlène Larine Yimbou.

Aconoq (Agence congolaise de la normalisation et de la qualité)

Un cocktail dinatoire pour promouvoir de produits nouveaux au Congo

Dans le but de promouvoir de produits nouveaux sur le marché congolais, l'Aconoq (Agence congolaise de la normalisation et de la qualité) a organisé, vendredi 17 février 2023, à son siège, à Brazzaville, une soirée dinatoire, pour présenter la marque de champagne «Lagache», de fabrication française et commercialisée au Congo par la société J.s.m. C'était sous le patronage de Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, directeur général de l'Aconoq, en présence d'Emile Opangault, directeur de cabinet du ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Jean-Serge Mapakou, directeur général de la société qui commercialise ce champagne, des représentants du commerce ainsi que d'autres invités.

L'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité n'entend pas faillir à sa mission de certification des produits destinés à la consommation dans notre pays. C'est un atout pour le Congo, d'être doté de cette structure qui se veut être au centre de toute activité socio-économique, en veillant sur le respect des normes établies, afin de protéger les consommateurs. Regroupant une trentaine de participants, la soirée dinatoire a connue trois temps forts: la présentation de l'Aconoq par son directeur général; la projection d'une courte vidéo sur le champagne *«Lagache»,* marque créée en 1959 et qui possède, à ce jour, sept cuvées. Ensuite, les invités en ont eu droit à une dégustation. Parlant de son agence, Jean-Jacques Ngoko Mouyabi a fait savoir que l'Aconoq a *«une perspective importante, celle de créer des compétitions dans le but de pouvoir rendre opérationnel les prix qualités. Cette année, nous voulons faire une émulation pour permettre aux entreprises de compétir dans le domaine qui est le leur, parce que la qualité, c'est vraiment dans tous les secteurs».* A cela s'ajoutent trois projets spécifiques: *«la relance du programme congolais d'évaluation de la conformité; la mise en place du schéma national de certification des produits sortant ainsi que l'installation d'un laboratoire en métrologie pour s'assurer des kilos des produits».*

Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, directeur général de l'Aconoq.

De son côté, l'opérateur économique Jean-Serge Mapakou a fait savoir qu'actuellement, sur le marché congolais, plusieurs marques de champagne sont commercialisées, mais qui ne sont pas contrôlés ni certifiées. *«C'est ce qui fait la différence avec nous qui avons choisi de travailler avec l'Aconoq».* Le directeur général de la société J.s.m a expliqué que *«pour avoir une appellation de champagne, il faut que le cépage, les raisins viennent de la Champagne. S'il n'y a pas ce critère, ce n'est pas du vrai champagne, surtout celui qui a des bulles».*

Signalons que cette soirée dinatoire s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités initiées par l'Aconoq au titre de cette année. Créée en 2015, l'Agence congolaise de la normalisation de la qualité est une structure publique placée sous la tutelle du Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé.

Roland KOULOUNGOU

Unicongo (Union patronale et interprofessionnelles du Congo)

Décès par accident de la circulation, de l'ancien président Alphonse Missengui

Le monde des affaires au Congo est en deuil. L'un de ses acteurs emblématiques, Alphonse Missengui, ancien président de l'Unicongo (Union patronale et interprofessionnelles du Congo), l'une des organisations patronales les plus représentatives du secteur privé congolais, ancien président du conseil d'administration de l'ex-S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) devenue L.c.d.e (La congolaise des eaux), et directeur commercial du grand Casino, est décédé, dans la nuit du vendredi 17 février 2023, dans un accident de la circulation, sur la route de la Corniche, à Brazzaville. Les images de son accident témoignent de la violence du choc, entre sa voiture et un camion remorque garée au bord de la route. Il venait de transmettre le flambeau d'Unicongo, le 25 novembre 2022, lors de l'assemblée générale extraordinaire, à son successeur élu, Michel Djombo. Nos condoléances à sa famille biologique et à sa famille d'Unicongo et du grand Casino.

Alphonse Missengui décédé

Conapepco (Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo)

Julien Mviri a été reconduit à la tête du Bureau exécutif départemental de Brazzaville

La Conapepco (Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo) section de Brazzaville, a tenu son 5ème congrès ordinaire, samedi 11 février 2023, à Brazzaville, sous le thème: «L'apport des écoles privées à la révisitation du système éducatif congolais», sous la direction de Marcelin Ngankima, délégué de Brazzaville, qui a présidé les travaux. A l'issue de ce congrès, Julien Mviri a été reconduit à la tête du bureau exécutif départemental, pour un nouveau mandat.

Le 5ème congrès de la Conapepco Brazzaville a mobilisé les promoteurs du secteur éducatif privé et leurs partenaires, à savoir le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'Inspection du travail et du commerce ainsi que la police administrative. Ils se sont ainsi mobilisés pour la réussite du prochain congrès national prévu dans les prochains jours, après des échanges rassurants. *«Ces assises ont eu des enjeux importants, parce qu'il fallait bien regarder les différents documents, les examiner et les adopter, avant d'aller discuter au congrès national. Ce congrès de Brazzaville est très déterminant dans la mesure où la ville capitale donne le ton»,* a indiqué Marcelin Ngankima, délégué de Brazzaville, qui a présidé les travaux.

Après examen, le bilan du bureau exécutif de Brazzaville sortant, les documents du 5ème congrès national, que sont le règlement intérieur, le statut, le projet d'ordre du jour, le thème ainsi que le programme d'activités 2023-2027 de la Conapepco ont été adopté.

En effet, les promoteurs des écoles privées du Congo tiennent à ce que le prochain congrès national mobilise davantage les participants, afin qu'il soit une réussite. *«Nous resserrons encore nos rangs, pour des victoires prochaines. La preuve en est que nous venons de tisser des relations encore avec l'extérieur, notamment le Gabon, le Sénégal, le Cameroun, le Benin et la RD Congo. C'est dire que nous avons donc des avancées. Il faudrait que nous arrivions à les conserver dans notre pratique et notre manière d'être au sein de la Conapepco»*, a indiqué Julien Mviri.

Les membres de la Conapepco Brazzaville.

Les participants à ce congrès de Brazzaville ont, à en croire les organisateurs, tiré des enseignements importants de leur rencontre. Car, ils se sont retrouvés cinq ans après, pour débattre des problèmes auxquelles les écoles privées congolaises, en particulier celles de Brazzaville, sont confrontées. Ils ont eu des échanges fructueux avec les partenaires, non seulement avec les ministères de tutelle mais aussi avec la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale), l'Inspection du travail, l'Inspection du commerce et la police administrative, par rapport à l'objectif que vise ce congrès, à savoir la modernisation de la Conapepco en matière pédagogique, avec l'inclusion du numérique, pour permettre aux élèves qui voudront poursuivre leurs études à l'étranger, ne soient pas pénalisés. C'est dans cette optique que la Conapepco a, au sortir de ce congrès ordinaire de Brazzaville, lancé un appel à l'union. *«Bon nombre de promoteurs ne viennent à la Conapepco que lorsqu'ils ont des problèmes. Malheureusement, au lieu de venir eux-mêmes, ils envoient des représentants. Les vrais promoteurs des écoles privées, on ne les voit pas»,* s'est plaint Marcelin Ngankima. Notons que la convention a bouclé ses assises par le renouvellement des instances dirigeantes que sont le bureau exécutif départemental et la commission de contrôle et d'évaluation.

Achille TCHIKABAKA

Bureau exécutif départemental de la Conapepco Brazzaville

- Président chargé de l'orientation, de la coordination et du contrôle: Julien Mviri;
- Premier vice-président chargé de l'organisation et de la juridiction: Marcel Mwandza;
- Deuxième vice-président chargé de l'administration et la documentation: Jean-Claude Mounguiala;
- Secrétaire à l'éducation et à l'action pédagogique: Nina Pambou;
- Secrétaire à la communication, presse et information: Ferdinand Léfiniki;
- Secrétaire aux relations extérieures: Nestor Yiloukoulou Mfoumou;
- Secrétaire aux finances et matérielles: Pauline Nianga Obassi;
- Secrétaire à la promotion des promoteurs: Baky Charles;
- Secrétaire au sport et loisirs: Gislain Clovis Nkodia.
- Commission d'évaluation et de contrôle: Mboungou-Ndamba.

Repenser le rôle de l'Etat dans la diversification économique: la nature de l'Etat que l'Afrique doit éviter

La souveraineté est au cœur de la problématique du développement. Le professeur Samir Amin illustre bien cette problématique du désengagement, avec le modèle auto-centré autodynamique.

Par Louis Bakabadio

Pour un pays, c'est une politique de développement économique *«centrée sur lui-même et relativement indépendante de l'extérieur, une stratégie de développement de l'économie d'un pays essentiellement basée sur l'accroissement du marché intérieur, pour assurer des débouchés à l'industrialisation, dans une autonomie relative vis-à-vis du commerce extérieur. Le développement autocentré est fondé sur la protection des nouvelles industries (thèse de List sur la protection des industries dans l'enfance) et la substitution des productions locales aux importations. Cette politique privilégie la cohérence entre les différentes composantes de l'activité économique du pays. Elle se traduit, le plus souvent, par la mise en place d'un tarif douanier protecteur, qui freine l'importation de certains biens, et par une politique de substitution des importations, qui consiste à produire sur le territoire un bien qui était auparavant importé».*

Dans le même ordre d'idées, on devrait approfondir l'analyse dissociative du professeur Dieter Senghaas. Sa conception d'une économie souveraine repose sur le fait que «les idéologies dominantes en matière économique préconisent globalement une politique de libre-échange qui conduit obligatoirement à l'inclusion de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie dans le mode de division du travail (D.i.t) imposé par les métropoles. Derrière les mots *«liberté»* (c'est-à-dire liberté de commerce), *«intégration»* et *«coopération»,* derrière cet écran de belles paroles, le capital multinational construit son *«One world».* De la complexité des économies nationales, on passe alors, sous la pression de ces doctrines économiques fortement idéologisées, à des monocultures déformées, incapables d'auto- approvisionner leurs propres peuples, dépendantes des diktats imposés par les quartiers généraux des consortiums, caractérisées par des *«déformations structurelles»* et des *«circuits économiques défaillants».* Tous les reproches que peuvent adresser les forces de gauche ou les pays en voie de développement à cette économie *«one-worldiste»* restent nuls et non avenus, tant que l'on ne s'attaque pas au fond du problème, tant que l'on ne rejette pas le principe de l'imbrication économique multinationale, tant que l'on ne refuse pas l'intégration dans le système du *«One world». Contre cet engouement planétaire, Senghaas suggère une alternative: prôner la dissociation plutôt que l'intégration, déconnecter les sociétés périphériques du système économique mondialiste/capitaliste (dans une perspective nationale), favoriser la création d'espace de développement auto-centrés plutôt que d'accepter les mains-mises étrangères».*

Enfin, le professeur Moustapha Kassé rappelle, avec force, comment le patriotisme économique peut booster l'émergence économique, à l'instar du modèle chinois. Il postule que *«le patriotisme économique est composé de deux aspects. Dans l'aspect défensif, on essaye de faire en sorte qu'on sécurise son secteur privé par des législations et des règlements bien précis. Cela peut être un patriotisme plus offensif: en ce moment, on prépare l'entreprise à prendre des parts de marché à l'extérieur. Autrement dit, nous ne pouvons pas, sous prétexte de répondre à des standards internationaux qui sont imaginaires, nous priver de faire comme tout le monde. Il y a des pratiques nationales. Je crois à ces pratiques nationales. (...) Essayons de voir comment nous pouvons faire en sorte de promouvoir nos propres biens nationaux».*

Et, répondant à un journaliste à propos de la crise du coronavirus, il conforte cette idée de patriotisme, en affirmant que «les États africains doivent exploiter cette nouvelle recomposition de l'ordre mondial et se battre, avec détermination, sérieux et rigueur, pour trouver leur place dans le nouveau concert des Nations, en exploitant, en toute indépendance (sortir des tutorats, des servitudes et des mimétismes infantilisants), le potentiel de partenariat *«gagnant-gagnant» en faveur de leur développement. Ne loupons pas l'essentiel (...). Au-delà des incantations, pour arriver à l'émergence, il faut un État fort, démocratique, actif et capable d'impulser et d'organiser la société, de créer des externalités positives au niveau des infrastructures de base (santé, école, routes, énergie, assainissement, etc.), de guider et coordonner ces politiques sectorielles (industrielles, agricoles, des services, de la recherche et des innovations technologiques), d'encadrer les institutions de financement du développement, de promouvoir, appuyer et associer le secteur privé, de défendre un patriotisme économique clairvoyant et, enfin, de mettre en œuvre une politique sociale qui, au-delà de la justice sociale et de l'égalité des chances, se fixe de combattre le triple fléau du chômage, de la pauvreté et de la précarité».*

Et le Professeur Kassé de conclure: *«La politique économique et sociale doit être portée par un État fort et transformationnel qui ne doit être ni mou (G. Myrdal), ni prédateur (F. Bayard), ni patrimonial (P. Jacquemot), ni surchargé (Banque mondiale), ni contourné (P. Hugon). Une de mes hypothèses de travail est que ce qui freine la croissance n'est pas seulement l'insuffisance des ressources financières, technologiques, mais les paramètres institutionnels et politiques. Les modèles d'État ont conduit partout en Afrique à l'État bonapartiste souvent incapable de construire un système économique performant, un régime politique démocratique. Ce modèle qui comprend plusieurs variantes a précarisé et dévoyé toutes les institutions législatives, judiciaires et exécutives. C'est pourquoi il suscite beaucoup de controverses relativement à ses défaillances, ses dysfonctionnements et ses impuissances instrumentales».*

C'est la nécessité pour le développement de ce que d'aucuns appellent *«gouvernance transformationnelle pour un progrès endogène».* Il convient de s'appesantir sur ce qu'il faut entendre par gouvernance transformationnelle, en insistant sur les caractérisations de l'Etat citées par le professeur Kassé. Pour Myrdal, l'Etat mou signifie un *«Etat sans discipline sociale».* Il entend par là un Etat caractérisé par *«des carences administratives, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre et le respect des lois: absence d'obéissance aux règlements et directives édictés par l'autorité, fréquentes collusions entre cette autorité, les individus puissants et les groupes de personnes dont elle devrait contrôler les actes et enfin, tendance, sensible dans toutes les couches de la population, à résister au contrôle de l'autorité publique et à ses voies et moyens».* Myrdal inclut dans cette analyse la corruption.

Pour Bayart, *«les positions de pouvoir [en Afrique] sont les voies prioritaires, voire monopolistiques qui mènent aux ressources de l'extraversion (...) qui permettent d'occuper des positions de prédation ou donnent prétexte à des prébendes pour aboutir à une appropriation directe et personnelle des principaux moyens de production et d'échange».*

Jacquemot considère que *«l'État [africain]* est *«approprié»* par ses détenteurs, il est *«privatisé»*: *chaque titulaire d'une parcelle d'autorité publique l'accapare à son profit et à celui de son réseau (...). Prélevant au lieu d'aider à produire, l'État a donc progressivement épuisé sa propre base économique».*

Pour Philippe Hugon, *«la baisse des revenus d'exportation a eu des effets directs sur le fonctionnement de l'État; les flux ont baissé, provoquant la chute des commissions sur marché. La classe dirigeante a vu ses revenus décroître et, par conséquent, a eu davantage de difficultés pour assurer la redistribution familiale et clientéliste. (...) [Alors], les uns sont incités à accroître leurs sorties de capitaux pour échapper à la contrainte de la redistribution; pour d'autres, les occasions de profit se situent dans les activités hautement spéculatives: immobilier, commerce d'import-export, opérations sur le marché des changes, voire les marchés des narcotiques et des armes et dans toutes les transactions qui peuvent échapper à l'enregistrement et à l'imposition: la contrebande, le marché noir, (...). Le hors-la-loi devient dominant».*

Voilà décrite la nature de l'Etat que l'Afrique doit éviter, pour ses objectifs de développement. Toutes ces analyses sont anciennes; mais elles sont encore d'actualité. Elles restent les traits dominants de la nature des Etats en Afrique. Et, l'on ne peut pas raisonnablement parler de développement, lorsque ces tares sont transmises presque *«héréditairement»* d'un pouvoir à un autre. (A suivre).

Louis BAKABADIO

In «La diversification économique en question», Editions LMI (Janvier 2022). PP 55 à 62. Les références de citations sont à retrouvées dans le livre.

Université Marien Ngouabi

Le Collège intersyndical a levé la grève générale illimitée

Dans une déclaration publiée à Brazzaville, lundi 20 février 2023, en fin d'après-midi, le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi a décidé de lever la grève générale illimitée qu'elle a déclenchée samedi 18 février dernier. Se félicitant de l'issue favorable des négociations avec le gouvernement, elle a décidé en effet de «la levée de la grève générale illimitée à l'Université Marien Ngouabi et de la reprise du travail dès mardi 21 février 2023». Au passage, les syndicalistes ont fustigé et condamné «l'acharnement dont sont victimes les membres de la coordination de la part des services de sécurité». Et ils ont lancé un avertissement: «Une tentative supplémentaire de ces services pousserait le Collège intersyndical à déclencher une grève immédiate sans préavis».

Célestin Désiré Niama lisant la déclaration de la levée de la grève, entouré des responsables de trois syndicats universitaires.

Alors que la grève était déclenchée, les négociations se sont poursuivies entre la délégation du gouvernement, conduite par son chef, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, et la coordination du Collège intersyndical qui regroupe les trois syndicats, Sypenes (Syndicat du personnel non-enseignants du supérieur), Synalu (Syndicat national de l'université) et Synesup (Syndicat national des enseignants du supérieur). Les syndicalistes ont salué le chef du gouvernement, *«pour son implication personnelle durant les négociations des 16, 17 et 18 février 2023 et se félicitent des avancées significatives obtenues lors de ces négociations».* Ils ont réitéré leurs *«félicitations à l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi, pour le calme et la discipline observées durant toute la période de grève et lui recommande la même détermination pour les batailles futures»*, poursuit la déclaration.

Urbain NZABANI

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne! Tél.05 543.82.76/ 06 662.37.39

Alkebulan! Alkebulan! parle-nous un peu de toi, de ton passé

(Suite du numéro précédent)

«L'histoire, dans tous les pays du monde, remplit une fonction individuelle et collective, c'est la fonction de la mémoire et je pense que cela vaut pour tous les peuples du monde». «Partout où il y a l'homme, il y a invention, il y a une problématique et une dynamique du progrès, donc il y a histoire au sens réel du terme» (Joseph Ki-Zerbo). (Suite du numéro précédent)

Par Lydie Patricia Ondziet.

Les principales villes du Mali les plus riches, dont Djenné et Tombouctou, furent occupées, en 1345, par Sonni Ali, un des princes de Gao (un petit royaume vassal du Mali). Ce dernier bâtit, sur les ruines de l'empire du Mali, un immense empire très riche et bien administré qui prit le nom d'empire de Gao (ou empire Songhaï), ville à l'Est du Mali, situé sur le Niger. Érigée au rang de capitale de l'empire Songhaï au début du XIème siècle, la ville devint une escale majeure pour les caravanes transsahariennes faisant le commerce de l'or, du cuivre, des esclaves et du sel.

Malgré son appartenance à l'islam, le roi persécuta les chefs religieux et fit fermer les écoles coraniques. Son successeur, Askya Mohammed, fut un fervent musulman qui fit le pèlerinage à la Mecque. La conquête de l'empire de Songhaï eut de terribles conséquences pour tout le Soudan et toute l'Afrique de l'Ouest. Ce fut l'anarchie et le déclin, toutes les stratégies de préservation de sécurité et de paix mises en place par les puissants empereurs du Ghana, du Mali et de Gao volèrent en fumée. Ce fut le début de l'ère sombre de l'empire de Gao, de l'Afrique de l'Ouest, voire de l'Afrique toute entière. Toutefois, d'autres royaumes existèrent et s'illustrèrent tant dans les domaines politique, économique, artistique que culturel.

Le Royaume Mossi (dans l'espace du Burkina Faso actuel) créé à partir du XIème et XIIème siècle constitua un ensemble d'États bien organisés. Ces États animistes avaient une solide organisation politique, économique et religieuse, et constituaient un empire original et démocratique. Ils résistèrent à l'Islam et s'opposèrent à la traite esclavagiste. A l'Est (Nigéria actuel), les États haoussa développèrent une civilisation originale.

Le Royaume du Bénin fut fondé par les Edos, vers le Xème siècle. À l'apogée de l'âge d'or, aux XVIème et XVIIème siècles, le Bénin était un royaume tributaire régnant sur les Igbos de l'Ouest, les Yorubas de l'Est et les Itsekiris de la côte. La principale puissance commerciale de la côte nigériane correspondait, ainsi, à la partie du Nigéria située au Sud-Ouest du Fleuve du Niger, du Bénin actuel et d'une partie du Togo.

Oba Ewuare fut le premier roi à en transformer la destinée. Il est décrit comme un sage magicien, un médecin et un guerrier. Malgré les tentatives de conversion au christianisme par les Portugais, le roi resta fidèle à ses croyances traditionnelles. L'expansion des arts du Bénin reste l'un des principaux héritages d'Oba Ewuare. La promotion des arts par Ewuare a conduit à l'établissement d'une industrie artistique prospère, remarquable pour la production d'œuvres en ivoire, en bois et en bronze.

En fait, le commerce avec les Européens a commencé avec les Portugais en 1472, au fur et à mesure que le commerce atlantique se développait et se poursuivait uniquement avec des groupements de marchands approuvés par le royaume. Avec l'expansion du commerce atlantique des esclaves à la fin du XVIIème et au XVIIIème siècle, d'autres royaumes côtiers prirent le dessus sur le Bénin. Le Royaume du Bénin a duré du XIIème siècle à son invasion par l'Empire britannique en 1897. Ce qu'il faut retenir, c'est que ce royaume n'a aucune relation historique avec l'actuelle République du Bénin.

Abomey, capitale du Royaume du Dahomey, au Sud de l'actuel Bénin, prit forme au cours du XVIIème siècle. Elle connut un essor parallèle à celui de la traite négrière, dont elle sut pendant près de deux siècles tirer profil. Toutefois le royaume fut également célèbre grâce à une armée de guerrières plus fortes et plus vaillantes que les hommes, les *«Minos»* (nos mères en langue fon) communément appelés les *«Amazones du Dahomey»* par les Européens, en référence au mythe des femmes guerrières de l'antiquité. Au XVIIIe siècle, ces dernières représentaient l'unique armée de femmes au monde.

En Afrique équatoriale, les royaumes bantous par leur organisation et leurs cultures avaient fait l'admiration des voyageurs européens, en particulier les Portugais. Le Royaume du Kongo est sans doute le mieux connu des États de cette région, grâce aux récits des Portugais. Il couvrait, à son apogée, les territoires de l'Angola, de la RD Congo et de la République du Congo. Lukeni Lua Nimi devint le premier roi kongo et Mbanza Kongo, situé dans l'actuelle Angola, la capitale du royaume. A leur arrivée, les Portugais trouvèrent un royaume déjà bien structuré, doté d'une organisation et d'un patrimoine culturel. Au contact des Portugais, ses rois se convertirent au christianisme. Il fut l'un des royaumes africains les plus célèbres du XVème à la fin du XVIIème siècle. Alphonso 1er fut le premier souverain, il traitait d'égal à égal avec le roi du Portugal.

Le Royaume de Loango a d'abord existé comme l'une des provinces du Royaume Kongo. Toutefois, les Portugais arrivèrent à Loango en 1575, suivi des Hollandais, au début du XVIIème siècle. Ainsi la traite débuta en 1637. Le Port de Loango devint le lieu d'embarquement pour tous les esclaves venant d'une partie du *«Golfe de Guinée»,* des zones qui correspondent actuellement au pays ci-après: Tchad, Angola, Sud du Gabon, RD Congo et République du Congo.

Toutefois, d'autres ports négriers ont existé tels que l'Île de Gorée (Sénégal), Ouidah (Bénin), Bimbia (Cameroun), Zanzibar (Tanzanie), etc. A cet effet, du XVème au XIXème siècle, des êtres humains furent déportés vers des colonies d'Amérique et de l'Océan indien, pour être réduits en esclave. En effet, ce sont les pays côtiers qui ont subi les ravages de l'esclavage. Les esclavagistes récupéraient des esclaves sur les côtes, pour les transférer dans de grands centres de traite: (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée, Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Togo, Bénin, Nigéria, Angola, Gabon, Congo-Brazzaville).

L'Empire de Monomotapa était situé en Afrique australe, recouvrant les territoires des actuels Zimbabwe et Mozambique, au Sud du Zambèze. Il se développa sur le plateau où des sites comme Zimbabwe témoignent de l'essor de deux civilisations métallurgiques entre la fin du XIIème et le milieu du XVème siècle. Il doit sa prospérité également au commerce de l'or avec des marchands étrangers.

Il faut reconnaître qu'au cours de cette période, l'Océan indien joua un rôle primordial. A cet effet, des rapports étroits se développèrent sur toutes les côtes est de l'Afrique avec l'Orient. Ainsi, la Mer rouge et l'Océan indien furent des voies d'accès qui constituèrent des axes d'échanges importants entre l'Afrique et le monde arabe. Toutefois, depuis l'antiquité, la Mer rouge servait de lien entre l'Orient et l'Afrique. La côte orientale de l'Afrique devint un carrefour, une civilisation originale, faite d'influences diverses (arabes, musulmanes, malaises, indiennes, chinoises…) se développa du XIème au XVème siècle, autour des cités marchandes florissantes et actives. La population étant à majorité islamisée, la domination arabe y demeura prépondérante. Néanmoins, pour mieux s'assurer le monopole du commerce entre l'Afrique et l'Orient, les Portugais procédèrent à la destruction des prestigieuses cités marchandes.

Enfin, à travers cet article, nous avons passé en revue quelques royaumes et empires qui se sont illustrés sur le continent. Cette liste est non exhaustive. Concernant la traite négrière, l'Unesco a lancé, en 1994, à Ouidah, le Projet transatlantique *«La route de l'esclave»,* inspiré de la route de la soie. Ce projet a permis la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme «crime contre l'humanité», par la conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, qui s'est tenue en 2001, à Durban, en Afrique du Sud. Ce même projet a aussi exhorté l'Onu à proclamer 2004 *«Année internationale de la commémoration de la lutte contre l'esclavage et son abolition»,* à l'occasion du bicentenaire de la Révolution haïtienne.

Force est d'admettre que la population d'Alkebulan vivait, comme tous les autres peuples, avec son savoir-faire, sa culture, sa spiritualité, ses traditions, etc. En réalité, Alkebulan a connu un passé glorieux, n'eut été la traite négrière. En dépit de tout, je voudrais m'adresser à vous, fils et filles d'Alkebulan, où que vous soyez, à travers le monde: *«Wake up! Wake up!»*. L'heure n'est plus aux jérémiades. Alkebulan parle en chacun de nous. Conjuguons nos efforts, mettons-nous au travail, travaillons sans relâche, soyons ces dignes fils et filles d'Alkebulan, soyons ce peuple épris de paix, soyons nous-mêmes, soyons positifs, pratiquons l'Ubuntu. Alkebulan! Alkebulan! Wake up! Wake up! Renaîs de tes cendres.

Lydie Patricia ONDZIET

Présidente de l'Association la Trinité;
Présidente de Renaissance Alkebulan;
Membre de l'Association panafricaine d'Aquitaine;
Membre de la Plateforme des associations féminines de développement.

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Qu'il te souvienne qu'il y a deux ans, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, t'avaient informé de l'état désastreux de nos cimetières tant municipaux que privés. En effet, nos cimetières censés, pourtant, être des lieux de repos éternel de nos défunts, dans l'espérance de la résurrection, sont dans un abandon on ne peut plus total. D'un côté, l'érosion qui y menace des tombeaux et de l'autre, les herbes abondantes que l'on prend pour des fleurs et qui les enfuissent. Cela ne choque personne, tant du côté des autorités municipales que celui des parents qui dépensent pourtant d'énormes sommes d'argent à l'occasion des funérailles des leurs.

Ces cimetières, quoique dans cet état, sont devenus des dortoirs pour les enfants abandonnés, les enfants de la rue, des «ballados» qu'a chantés Franco Luambo Makiadi et son orchestre, l'O.k Jazz, des clochards, des sans-abris ou sans-domicile-fixe. Il faut les voir en sortir, tôt le matin, ressemblant à des zombies ou à des fantômes.

Rappelons-nous que dans la culture bantoue, le cimetière inspire du respect. Sans cimetière, le village n'a guère de stabilité. Qui plus est, la protection des morts est, pour les bantous, la meilleure garantie dans la vie des clans et des familles. Car, les morts sont censés veiller en permanence sur eux partout et sur le village. «Les morts sont invisibles, mais non des absents», dixit Victor Hugo.

En aucun cas donc, nos cimetières, qui devaient être de beaux parcs verdoyants sous d'autres cieux, ne se métamorphosent ni en poubelles, ni en débarras, ni en dépotoirs, ni encore en dortoirs. Comme nous le répètent souvent nos ainés et les anciens au Mbongui: «Quand l'on trouve, dans les villages et dans les villes, des cimetières envahis par la broussaille, le pays est maudit». Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Livre

«Grand-père, parle-nous du peuple koongo» de Dieudonné Antoine-Ganga

Ministre des affaires étrangères pendant la Transition Milongo (1991-1992) et ancien ambassadeur du Congo aux Etats-Unis (1996-97), Dieudonné Antoine-Ganga a publié, en 2012, aux Editions L'Harmattan Paris (France), un ouvrage intitulé, «Grand-père, parle-nous du peuple koongo». D'un volume de 185 pages, c'est un livre-entretien sur la richesse de la culture koongo qu'il transmet non seulement aux nouvelles générations, ses petits-fils, mais aussi à la jeunesse. «Le livre a pour but d'informer et d'éduquer, non pas oralement selon le principe de l'oralité africaine, mais par écrit pour que, comme l'a dit Amadou Hampâté Bâ, «l'on mette par écrit ce grand parler, afin qu'il devienne notre littérature», la littérature africaine», écrit-il à la quatrième de couverture. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il revient sur ce livre pour parler des raisons qui l'ont conduit à le publier. Entretien!

La couverture du livre.

**** Vous avez choisi l'écrivain Guy Menga pour préfacer cet ouvrage. Est-ce parce qu'il est écrivain ou parce qu'il est koongo comme vous?***

** C'est un élément dont j'ai tenu compte et, par ailleurs, Guy Menga est un grand connaisseur de la culture koongo, à travers ses romans, entre autres «La palabre stérile», «La case De Gaulle», «Les aventures de Moni Mambou», «La marmite de Koka-mbala». C'est la culture koongo qui est mise en exergue. Quand j'ai terminé le manuscrit de mon livre, je le lui ai proposé et il avait accepté de le préfacer. Ce n'est qu'un Koongo, qui connaît sa culture, qui pouvait le faire.

**** Quel est votre objectif, en publiant cet ouvrage, qui a un titre pédagogique?***

** Il faut reconnaître que j'ai des petits enfants qui

Dieudonné Antoine-Ganga.

sont hybrides, culturellement parlant. Les uns sont de mères chinoise et tchadienne et d'autres sont de pères belges et français. J'ai cherché comment je pouvais leur transmettre la richesse koongo. Je me sentais très malheureux, car ils me parlent en français, en anglais et ils ne connaissent que quelques mots koongo. L'idéal serait qu'ils parlent couramment la langue de leurs grands-parents que nous sommes. Peu d'enfants issus de parents koongo parlent leur langue. J'ai écrit ce livre pour que les parents que nous sommes apprenions notre culture à nos enfants et petits-enfants.

**** Dix ans après la sortie du livre, êtes-vous sûr que le but est atteint, notamment l'assimilation des légendes, contes, noms et autres proverbes?***

** Au niveau de ma famille, je peux dire que le but est plus ou moins atteint, puisque chaque fois que je suis avec eux, je leur parle en langue maternelle, en leur expliquant d'où nous venons. Je mets chaque fois à profit mon séjour aux Etats-Unis par exemple, pour leur communiquer la richesse culturelle koongo. Je souhaite que les autres parents fassent la même la chose. Par ce livre, j'appelle les gens, je touche leur conscience pour qu'ils sachent que nous devons perpétuer notre culture.

**** Votre livre s'adresse aux anciens comme aux jeunes, dans le but de perpétuer la culture koongo. Peut-on affirmer qu'il est un aide-mémoire?***

** Beaucoup de jeunes africains en général et de jeunes koongos en particulier, comme mes petits-enfants, sont actuellement acculturés. C'est pourquoi je m'adresse à un auditoire d'adolescents, dans un langage perméable et facile. J'attends un sursaut de la part de tous, afin de sauver nos us et coutumes.

Propos recueillis par
Narcisse MAVOUNGOU

Association Bossangani (Brazzaville)

Lancement d'une opération d'assainissement public

L'Association Bossangani ou regroupement a vu le jour le 29 janvier 2023, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, à l'initiative de son président Guy Cyr Sikou. Elle s'est donnée comme tâche de rendre hygiénique l'environnement des milieux publics et privés. C'est à ce titre qu'elle a lancé, vendredi 17 février 2023, sa première opération de désinfection, désinsectisation et destruction de chauves-souris. Cette opération s'étendra dans d'autres arrondissements.

Au regard de la recrudescence de certaines maladies comme les grippes, le paludisme, l'Association Bossangani a décidé d'entreprendre des opérations d'hygiène publique, dans les lieux publics et même privés. A la mairie de Makélékélé, par exemple, les bureaux, les lieux d'aisance, les salles de conservation de documents administratifs ont été désinfectés. Après cette première opération, Guy Cyr Sikou a dégagé l'objectif de son association: *«Nous voulons assainir l'environnement. C'est pourquoi nous avons commencé ici, au siège de l'arrondissement de Makélékélé. Assainir les marchés, c'est notre devoir, parce que nous tenons à créer des conditions d'hygiène partout. Nous avons un contrat avec la mairie centrale, pour désinfecter les marchés. Après la désinfection de la cellule de détention du poste de police de Makélékélé, le weekend prochain, le tour reviendra au 8ème arrondissement, Madibou. Si nous pouvons recevoir de l'aide de plusieurs donateurs, nous allons bien mener cette opé-*

Guy Cyr Sikou.

ration. Nous constatons qu'il y a maintenant trop de maladies, avec la prolifération de mouches, de moucherons, de cafards, de moustiques, de souris, de punaises et le manque de latrines dans beaucoup d'endroits publics et même dans certains ménages. Nous souhaitons que Brazzaville soit assainie».

«L'Association Bossangani regroupe beaucoup de membres et nous avons un spécialiste en matière d'hygiène, pour former les jeunes qui adhèrent à notre association. Nous sommes disposés à rendre service aux ménages désireux de faire désinfecter leur milieu de vie. Les prix sont forfaitaires, en tenant compte de l'étendue de l'habitation. Les citadins de Brazzaville peuvent contacter l'Association Bosssangani, pour désinfecter leurs domiciles, parce qu'il y a beaucoup de maladies qui resurgissent», a-t-il poursuivi.

A noter que les produits d'hygiène utilisés par l'association sont homologués par l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), avec capacité d'éliminer les bactéries, les levures, les moisissures, etc. L'Association Bossangani apporte un traitement curatif et préventif des surfaces de travail, du sol, de l'air, de l'eau, des murs des bâtiments et d'autres matériels.

Martin BALOUATA-MALEKA

Josammy Samba Ganga, écrivain américain d'origine congolaise

«Je veux créer une émission télévisée, pour faire intéresser la science aux Congolais»

Connu pour ses travaux innovant dans le domaine de l'astronomie, Josammy Samba Ganga est un chercheur et écrivain américain d'origine congolais, qui vit à San Diego, en Californie, aux Etats-Unis d'Amérique. Détenteur de cinq brevets et auteur d'un ouvrage en ligne à succès, intitulé, *«Le prochain niveau du monde de la planète Mostini avec la technologie Josammy, la quantique antigravité de la matrice Sigma Zg»,* publiée septembre 2021 aux Editions Paramount publisher, aux Etats-Unis, son parcours est exceptionnel. Notre rédaction l'a contacté pour une télé-interview. Josammy Samba Ganga nourrit le projet de reprendre contact avec son pays d'origine, en créant une émission télévisée pour encourager les Congolais à s'intéresser à la science et la technologie. Interview!

Josammy Samba Ganga.

**** Monsieur Samba Ganga, pouvez-vous vous présentez à nos lecteurs?***

** Je suis un chercheur, inventeur et écrivain scientifique américain, d'origine congolaise. Mon père était l'ancien sociétaire de l'Orchestre Bantous de la capitale, le défunt Joseph Samba dit Samba Mascott. Je suis détenteur de cinq brevets: trois américain, un canadien et l'autre australien, octroyé sous la tutelle du brevet international P.c.t. J'ai publié quatre livres en thermo-dynamique et en astronomie, dans le but d'expliquer la réactivité de l'univers et de résoudre toutes les énigmes scientifiques.

**** Vous êtes né au Congo, quel souvenir gardez-vous de ce pays?***

** Le plus grand souvenir que je garde du Congo, c'est celui lié à mon défunt père et mon état de santé. Quand j'étais plus jeune, je souffrais de l'ashme. Le problème, c'est que je n'avais pas accès aux soins appropriés. Cette situation m'a poussé à me battre dans le but d'apporter quelque chose à la science. Ainsi, dans ma conquête vers la connaissance, j'ai bénéficié des enseignements de mon père. Il me parlait des grands hommes de lettres et de science. Dès l'âge de 10 ans, j'étais déjà imprégné dans la littérature et la science.

**** Votre domaine de compétence, à savoir l'astronomie, le quantique et la technologie Josammy n'est pas facile à comprendre. A quoi consistent vos recherches et qu'est-ce que vous voulez démontrer?***

** Dans la grande lutte qui a permis à l'homme de se libérer du règne animal, la nature n'a pas seulement été la première bergerie de l'humanité, mais aussi son premier ennemi. Pour se libérer de cette oppression naturelle, l'homme s'est livré à la conquête du monde. Son secours a été la science et la technologie. Mes travaux consistent à établir «la réactivité cause à effet», dans tous les domaines de la science. Il arrive à un certain moment, selon le niveau d'énergie, les atomes et les molécules changent de réactivité et n'agissent plus comme d'habitude. La technologie *«Alpha & Omega thermo-dynamique sigma Zg»* que j'ai créé peut démontrer les causes de ce phénomène.

**** Vous avez récemment publié un ouvrage qui été classé parmi les meilleurs aux Etats-Unis et sur Internet. Selon vous, qu'est ce qui explique ce succès?***

** Dans cet ouvrage, j'ai pu résoudre toutes les énigmes scientifiques. D'abord, j'ai expliqué la réactivité de la fondamentale thermo-dynamique, force qui n'est autre que l'énergie noire. Ensuite, la réactivité de notre système solaire ainsi que la vraie réactivité de la force traditionnelle.

**** Vous avez un projet d'émission de télévision au Congo. Concrètement en quoi consiste-t-il?***

** J'ai un projet de création d'une émission scientifique au Congo, dans le but d'inciter les Congolais à s'accrocher à la science et la technologie. Au Congo, nous avons l'opportunité de développer une technologie dans un cadre socio-épistémologique. C'est-à-dire, en tenant compte des acquis naturels.

Il nous faut encourager la recherche scientifique au Congo. Qu'on puisse apporter notre pierre à l'édifice dans le développement de la science. On ne parle que des occidentaux dans ce domaine alors que les bases de la science sont d'origine Egyptienne.

***Propos recueillis par* Roland KOULOUNGOU**

Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

En deuxième journée, les diablotins ont tenu en échec le Daring club Motema Pembe

Après sa victoire à Brazzaville, lors de la première journée de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football), contre les Nigérians du «River united football club», le club Diables-Noirs était en déplacement, à Luanda (Angola), dans le cadre de la deuxième journée (sur six) des matches de poule de la Coupe de la Caf, qui s'est jouée du samedi 18 au dimanche 19 février 2023. C'est le lieu choisi par le D.c.m.p (Daring club Motema Pembe), contre Diables-Noirs. Les stades de Kinshasa n'étant plus homologués. Les diablotins ont arraché un match nul de 0 but partout, consolidant ainsi leur avance dans le groupe B.

Quoique doyenne du football congolais, du haut de ses 73 ans d'existence, le C.s.m (Club sportif multidisciplinaire) Diables-Noirs est à sa première participation de son histoire à la phase de groupes de la Coupe de la Caf, déjà gagnée par l'A.c Léopard en 2012. Son palmarès n'affiche que des titres nationaux (championnat, coupe) et un titre sous-régional, la Coupe de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) en 1959.

Mais, cette année, le club congolais prend sa revanche sur l'histoire. Il commence à faire parler de lui sur le continent. Pourvu que ça dure. Après deux matches, il est leader de son groupe, le groupe B où se trouvent l'Asec mimosa (Côte d'Ivoire), le D.c.m.p (RD Congo) et le *«River united football club»* (Nigéria). Les Congolais sont en tête de leur groupe avec 4 points et une différence de buts de +3. Ils sont suivis par les Nigérians avec 3 points.

Les Diables-Noirs.

Diables-Noirs aurait même pu gagner sa rencontre avec Motema Pembe. En effet, les Diablotins ont dominé leurs adversaires dans le jeu et ont eu plus d'occasions. Ils ont même inscrit un but refusé par l'arbitre assistant sur position de hors-jeu. C'était au Stade national du 11 novembre de Luanda, en Angola. Le Stade des Martyrs de Kinshasa n'étant plus homologué. Pour s'y rendre, ils ont bénéficié du soutien du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui leur a affrété un vol spécial, à la grande joie des supporters, vu les performances de leur équipe.

Pour la troisième journée de la Coupe de la Caf, les Congolais se déplacent à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, où ils rencontrent, dimanche 26 février prochain, le dernier de leur groupe, l'Asec mimosa, qui a été battue par les Nigérians par 3 buts à 0. Sur le papier, les hommes du général Jean-François Ndengué, le président d'honneur des Diables-Noirs, sont favoris. Mais, il leur faut éviter le piège du complexe de supériorité. A ce niveau de la compétition, toutes les équipes sont capables de renversement de tendance. Il leur faudra donc savoir tenir jusqu'au dernier coup de sifflet, en cultivant la rage de scorer.

Luze Ernest BAKALA

Can U20 Egypte 2023

Les Diables-Rouges ont fait un bon démarrage

La 22ème édition de la Can U20 (Coupe d'Afrique des Nations) de football des moins de 20 ans, se déroule en Egypte du 19 février au 11 mars 2023. Le Congo fait partie des 12 Nations qualifiées qui y prennent part, réparties en trois groupes de quatre équipes. En plus du titre continental pour succéder au Ghana, pays qui n'est pas qualifié à cette édition, il y a quatre places de qualification à la Coupe du monde U20 qui aura lieu au mois de mai. Les Diables-Rouges ont fait un bon démarrage, en battant, lundi 20 février, la sélection du Soudan du Sud par 2 buts à 1, pour leur première sortie dans la compétition.

Les Diables-Rouges.

La 22ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 20 ans, qui a débuté le dimanche 19 février, en terre égyptienne, s'est poursuivie dans le groupe B, avec la rencontre Congo-Soudan du Sud. Les Congolais ont réussi leur entrée dans la compétition, en s'imposant devant les Sud-Soudanais par 2 buts à 1, au Stade du Canal de Suez, à Ismaïlia. Les poulains de Madienguéla Madis ne sont pas passés par quatre chemins, pour glaner les 3 premiers points, synonyme d'une assurance sur la suite de la compétition.

Les buts ont été marqués par Déo Gracias Maurile Gloire Bassinga, à la 45ème minute, juste avant la pause, puis par Prince Aldy Sousou Ilendo qui a doublé la mise à la 63ème minute. Les Sud-Soudanais ont réduit la marque à la 83ème minute, par Paul America Jawa. Dans le même groupe, l'Ouganda a battu la Centrafrique sur le même score de 2 buts à 1. Pour leur deuxième sortie, les Diables-Rouges affrontent les Grues (The cranes) de l'Ouganda, jeudi 23 février. L'issue de ce match va déterminer lequel des deux pays va se placer en tête du groupe B.

L. E. BAKALA

Ligue départementale de handball de Brazzaville

Après le tournoi de mise en jambe, place maintenant au championnat départemental

Le tournoi de mise en jambes organisé par la Ligue départementale de handball de Brazzaville, dirigée par Avicenne Nzikou, a tenu ses promesses, après quatre finales de haute facture livrées le mercredi 15 février 2023, au Gymnase Nicole Oba de Talangaï. Des finales qui ont mis en haleine le public venu nombreux. Des affiches qui se sont soldées par les victoires de l'As Neto devant Inter-club (30 à 27) en senior hommes. En junior dames, l'équipe de l'Asoc a battu l'As Otohô (33 à 20). En juniors hommes, Etoile du Congo a disposé de la J.s.o (Jeunesse sportive de Ouenzé) par 31 à 24. En seniors dames, le derby tant attendu par les férus du handball, entre la D.g.s.p et l'As Otohô, s'est achevé sur une victoire étriquée de l'A.s Otohô par 29 à 28.

En seniors dames, la finale entre la D.g.s.p et l'As Otohô a tenu toutes ses promesses. Dès l'entame de la rencontre, les deux équipes n'ont pas eu le temps d'observation. Elles se sont données à fond, avec des attaques fulgurantes. A la mi-temps, la D.g.s.p menait 15 à 14. Revenues des vestiaires, les pouliches du coach de nationalité serbe, Zoran Batinic, ont suivi à la lettre les consignes, en renversant la donne, jusqu'à prendre l'avantage avec 3 buts d'écart. Mais, vers la fin du match, elles ont été rattrapées et les deux équipes étaient à égalité de 25 buts partout. Il a fallu faire recourt à la prolongation. C'est alors que l'As Otohô, étant plus entreprenante, a su tirer son épingle du jeu, en s'imposant par le score étriqué de 29 à 28. Ainsi, après trois ans d'existence, l'équipe féminine seniore de l'As Otohô est dans la cour des grands du handball congolais, en remportant, pour la première fois, une compétition nationale.

L'équipe d'As Otoho senior dame, vainqueur du tournoi de mise en jambes.

Au terme de ce tournoi de mise en jambe, le président actif de l'As Otohô s'est réjoui de la bonne prestation de ses joueuses: *«C'est d'abord une joie, parce que le tournoi de mise en jambes nous a permis de préparer le tournoi continental. Nous avons de nouvelles recrues. Donc, il fallait voir ce que ça valait sur le terrain. Maintenant, quant à tirer les conclusions, je pense qu'aujourd'hui, il est trop tôt de dire que l'A.s Otohô est prête pour le championnat départemental, puis la compétition africaine. Selon la vision du président général, Maixent Raoul Ominga, nous pensons que la feuille de route est claire et nous allons continuer de travailler. Car, au sport, on ne triche pas, dit un éminent dirigeant sportif. Pour notre part, nous allons repartir au laboratoire, corriger les erreurs, afin de préparer l'équipe pour les échéances qui arrivent. Ce qui s'est passé pendant le tournoi de mise en jambes est révélateur et je pense que le championnat sera d'un très haut niveau».*

De son côté, le président de la ligue, Avicenne Nzikou, entend tirer les leçons des défaillances constatées durant le tournoi de mise en jambes, pour une bonne organisation du championnat départemental qui va prendre le relais, dès dimanche 26 février: *«Nous avons eu à assister à de très belles finales, vu la qualité de jeu. Ce ne sont que des prémisses de ce qui va se passer pendant le championnat départemental. Là, ce n'était qu'un avant-goût. Le public a répondu présent. Nous n'avons jamais enregistré autant de monde et même là, nous n'avons pas encore dévoilé toutes nos stratégies de communication. Ce tournoi a permis à toutes les équipes, tous les états-majors de voir ce qu'ils avaient commencé à préparer avant. Chaque équipe a vu ses premiers pas et ses résultats. Nous aussi, au niveau de la ligue, ça nous permet de rectifier le tir sur certaines choses. On a encore quelques jours, pour corriger et repartir pour le championnat départemental. Il y a encore du boulot».*

Luze Ernest BAKALA

Classement général à l'issue du tournoi de mise en jambes

- Seniors hommes: 1er As Neto; 2ème: Inter-club; 3ème: Tsongolaise; 4ème: Avenir du rail; 5ème: B.m.c; 6ème: Jeunesse sportive de Ouenzé.

- Seniors dames: 1er: As Otohô; 2ème: D.g.s.p; 3ème: Grain de sel; 5ème: Cara Hc Kali; 6ème: Us Renaissance; 7ème: Inter-club; 8ème: Saint-Michel.

- Juniors dames: 1er: Asoc; 2ème: As Otohô; 3ème: As Neto; 4ème: Etoile du Congo; 5ème: Us Renaissance; 6ème: D.g.s.p.

- Juniors hommes: 1er: Etoile du Congo; 2ème: Jeunesse sportive de Ouenzé; 3ème: Asoc; 4ème: Académie; 5ème: As Neto; 6ème: D.g.s.p.